**Contrôle TD. du S2**

**Niveau: 2ème année . Section B**

Résumez les trois textes et envoyez les réponses à: ahmedtadjouri@gmail.com , **au plus tard le 01/07/2021.**

**Texte N : 01**

La sauvagerie, force et puissance de l’homme dominé par les passions, (...) peut être adoucie par l’art, dans la mesure où celui-ci représente à l’homme les passions elles-mêmes, les instincts et, en général, l’homme tel qu’il est. Et en se bornant à dérouler le tableau des passions, l’art, alors même qu’il les flatte, le fait pour montrer à l’homme ce qu’il est, pour l’en rendre conscient. C’est déjà en cela que consiste son action adoucissante, car il met ainsi l’homme en présence de ses instincts, comme s’ils étaient en dehors de lui, et lui confère de ce fait une certaine liberté à leur égard. Sous ce rapport, on peut dire de l’art qu’il est un libérateur. Les passions perdent leur force, du fait même qu’elles sont devenues objets de représentations, objets tout court. L’objectivation des sentiments a justement pour effet de leur enlever leur intensité et de nous les rendre extérieurs, plus ou moins étrangers. Par son passage dans la représentation, le sentiment sort de l’état de concentration dans lequel il se trouvait en nous et s’offre à notre libre jugement. Il en est des passions comme de la douleur : le premier moyen que la nature met à notre disposition pour obtenir un soulagement d’une douleur qui nous accable, sont les larmes ; pleurer, c’est déjà être consolé. Le soulagement s’accentue ensuite au cours de conversations avec des amis, et le besoin d’être soulagé et consolé peut nous pousser jusqu’à composer des poésies. C’est ainsi que dès qu’un homme qui se trouve plongé dans la douleur et absorbé par elle est à même d’extérioriser cette douleur, il s’en sent soulagé, et ce qui le soulage encore davantage, c’est son expression en paroles, en chants, en sons et en figures. Ce dernier moyen est encore plus efficace.

 HEGEL

**Texte N : 02**

L’égalité est le fondement d’une bonne république. Une république est heureuse lorsque les citoyens obéissent aux magistrats (1), et que les magistrats respectent les lois. Or elle ne peut s’assurer de cette obéissance et de ce respect, qu’autant que par sa constitution elle confond (2) l’intérêt particulier avec le bien général ; et elle ne confond l’un avec l’autre, qu’à proportion qu’elle maintient une plus grande égalité entre ses membres. Je ne veux pas parler d’une égalité de fortune, car le cours des choses la détruirait d’une génération à l’autre. Je n’entends pas non plus que tous les citoyens aient la même part aux honneurs ; puisque cela serait contradictoire à l’ordre de la société, qui demande que les uns gouvernent et que les autres soient gouvernés. Mais j’entends que tous les citoyens, également protégés par les lois, soient également assurés de ce qu’ils ont chacun en propre, et qu’ils aient également la liberté d’en jouir et d’en disposer. De là il résulte qu’aucun ne pourra nuire, et qu’on ne pourra nuire à aucun.

 CONDILLAC

**Texte N :03**

Si (...) je dis que cette chaise est une bonne chaise, cela veut dire qu’elle satisfait un certain but prédéterminé et, en ce cas, le mot « bon » n’a de signification que pour autant que ce but a été préalablement fixé. En fait, le mot bon pris au sens relatif veut simplement dire conforme à un certain standard prédéterminé. Ainsi, quand nous disons d’un homme qu’il est un bon pianiste, nous voulons dire qu’il peut jouer avec un certain degré de dextérité des partitions d’un certain degré de difficulté. De même, si je dis qu’il m’importe de ne pas attraper froid, je veux dire qu’un refroidissement provoque, dans ma vie, un certain nombre de désagréments qui sont descriptibles, et si je dis d’une route qu’elle est la route correcte, je veux dire qu’elle est correcte par rapport à un certain but. Ces expressions, si elles sont employées de cette façon, ne nous confrontent à aucune difficulté ni à aucun problème profond. Mais ce n’est pas ainsi que l’Ethique les emploie. Supposez que je sache jouer au tennis et que l’un d’entre vous qui me voit jouer dise : « Vous jouez vraiment mal », et supposez que je lui réponde : « Je sais que je joue mal, mais je ne veux pas mieux jouer », tout ce qu’il pourrait dire est : « En ce cas tout est pour le mieux ». Mais supposez que j’aie raconté à l’un d’entre vous un incroyable mensonge et qu’il vienne vers moi en me disant : « Tu te conduis comme un goujat », et que je lui réponde : « Je sais que je me conduis mal, mais je ne veux pas mieux me conduire », pourrait-il dire alors : « Dans ce cas tout est pour le mieux » ? Certainement pas. Il dirait : « Eh bien, tu dois vouloir mieux te conduire ». Vous avez ici un jugement de valeur absolu, alors que le premier exemple était seulement un jugement relatif.

 WITTGENSTEIN, Conférence sur l’Ethique